

SALARIES, CITOYENS, EXCLUS: REFUSONS TOUS ENSEMBLE LE PROJET DE LOI SUR LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE !

Il y a urgence à agir. Nous sommes toutes et tous concernés !

Ce projet, déjà adopté et aggravé en première lecture à l'Assemblée Nationale et au Sénat, est bien mal nommé. Toutes les dispositions prévues ne visent qu'à obtenir une répression accrue, à établir une suspicion généralisée à l'égard d'une population ciblée et en souffrance (mineurs, familles pauvres, immigrés, gens du voyage, précaires, malades mentaux, ...) qui se verra davantage harcelée, enfermée et fichée, mais aussi contre les salariés qui redressent le tête.

Cette politique, qui privilégie une vision purement libérale de la société au détriment des Droits Fondamentaux, et son populisme affiché, utilise toujours le même ressort : " la peur de l'autre ". Cette peur qui paralyse toute capacité d'analyse et de réflexion.

C'est un vrai projet de société qui se dessine.

Pouvoir accru des maires, véritable pivot du système.

Le maire exercerait un véritable contrôle social des habitants avec pouvoir de police, pouvoir de faire sanctionner. Pouvoir de faire suspendre les allocations familiales pour " trop d'absentéisme des enfants à l'école ". Pouvoir également de prononcer un internement d'office, sans avis médical, aux seuls motifs de " trouble potentiels ou actuels, à l'ordre public ". Confusion des pouvoirs (exécutif et judiciaire) fondement de notre démocratie, et des rôles des différentes institutions (éducation nationale, aide sociale à l'enfance, PJJ, services de prévention spécialisés) dans cette conception sarkozienne de la " chaîne pénale " qui veut que le premier maillon soit la police avec laquelle tous les autres doivent " collaborer " et dont le dernier maillon ne peut-être que " l'enfermement " (prison, hôpitaux psychiatrique, centres fermés).

LES SALARIES DELINQUANTS?

On y arrive progressivement. L'expérience nous l'a montrée. Le populisme commence toujours par stigmatiser les catégories de population qu'on a "le moins envie de défendre". Pour s'attaquer ensuite aux autres...

Pour exemple, ce nouvel amendement qui fixe l'augmentation des peines pour rébellion (6 mois à un an) et provocation directe à la rébellion (deux mois de prison au lieu d'une amende). Qu'appelle t-on rébellion? Une manifestation ne risque t-elle pas d'être bientôt taxée de rébellion?

En cas de conduite addictive supposée (drogue, alcool) dans les entreprises de transport publiques dans un premier temps (mais cela est bien entendu susceptible de s'étendre), les forces de Police pourront venir contrôler les salariés sur les lieux de travail au mépris du travail des instances paritaires et de la médecine du Travail...

Pour une société solidaire

Nous appelons à lutter contre les véritables causes de la délinquance que sont les inégalités sociales, les logements délabrés, la généralisation de la précarité, le chômage...

Résistons et Agissons pour

- Une politique qui respecte les personnes, qui combatte la pauvreté et non pas les pauvres, qui prône la solidarité et l'ouverture à l'autre.
- Des moyens conséquents et des créations d'emplois pour la prévention, pas pour la répression.
- Une autre politique sociale.

EXIGEONS le RETRAIT du PROJET de LOI !

Rassemblement mardi 23 janvier a 17 heures Colonne Merten à Metz